

VILLE DE PERCÉ

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 4 AOÛT 2015

ORDRE DU JOUR

1 – Administration générale

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2015
- 1.3 Servitech inc. – Demande d'extension du dépôt du rôle d'évaluation triennal équilibré
- 1.4 Approbation des comptes
- 1.5 Contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville
- 1.6 Cautionnement en faveur du Géoparc de Percé, Coop de solidarité
- 1.7 Géoparc de Percé, Coop de solidarité – Convention avec Tourisme Québec – Engagement de la Ville de Percé à acquérir les infrastructures du Géoparc pour en maintenir la vocation touristique selon les conditions stipulées à cette convention, advenant la cession des activités de la Coop

2 – Procédures

- 2.1 Assumption des honoraires professionnels d'avocats – Dossier CMQ-65385
- 2.2 Démarches d'expropriation du lot 433-3, canton de Percé, secteur du mont Sainte-Anne, en vue de maintenir les aménagements existants le long des voies d'accès et sentiers pédestres et de réaliser de nouveaux aménagements récréotouristiques – Offre de versement d'une indemnité à la propriétaire
- 2.3 Requête pour faire ordonner la cessation d'un usage dérogatoire sur le lot 689 partie, canton de Percé, propriété de M. Éric Bourget et de Mme Mélanie Leblanc

3 – Sécurité publique

- 3.1 Service de sécurité incendie
 - 3.1.1 Congédiement de M. Gérald Langlois, pompier volontaire et chef de la caserne de Cap d'Espoir

3.1.2 Congédiement de M. Charles Dégarie, pompier volontaire

4 – Voirie municipale

4.1 Ministère des Transports du Québec – Demande d’autorisation de travaux sur la propriété municipale sise sur le lot 529-1 dans le cadre du projet de réfection de la route 132 dans le secteur de la halte routière du Pic de l’Aurore

5 – Hygiène du milieu

5.1 Remplacement de la conduite d’eau potable sous le pont P-02828 (secteur Anse-à-Beaufils) – Fourniture de conduites d’eau potable

5.1.1 Annulation du contrat accordé à Réal Huot inc.

5.1.2 Acceptation de la soumission reçue de Wolseley Canada inc.

6 – Aménagement, urbanisme et développement

6.1 Règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale – Construction d’une résidence unifamiliale isolée sur le lot 146-1, route du Phare, Cap d’Espoir

6.2 Demande de M. Denis Després, propriétaire du Camping Côte Surprise, dans le cadre d’un projet d’agrandissement de son camping sur le lot 375-4 – Modification du *Règlement de zonage* afin de réduire la distance minimale requise entre les emplacements pour les tentes et roulottes et tout chemin public

7 – Affaires nouvelles

7.1

7.2

7.3

PÉRIODE DE QUESTIONS